

Le chef de bord intègre dans la gestion de la sortie et ces décisions les risques liés au Covid-19 comme pour les autres risques. Le présent document détail l'adaptation des consignes sanitaires à la pratique de l'activité Voile Croisière de l'Inter-CE/ASHPG.

Le chef de bord reste en dernier recours responsable de leur application, il les complétera et les adaptera en fonction des conditions de navigation et de vie à bord.

- **Organisation du bord**
 - **Couchage :**
 - La règle de base est une personne par cabine et dans le carré sauf si les personnes en font la demande explicite et qu'elles sont déjà en contact dans le cadre de leur vie privée.
 - **Repas**
 - Repas à l'extérieur tant que c'est possible.
 - Lorsque les repas ne peuvent pas se prendre en extérieur, le chef de bord détermine le nombre de personnes pouvant être simultanément dans le carré en fonction de sa configuration.
 - **Circulation et aération**
 - Limiter au maximum le nombre de personnes en même temps dans le carré.
 - Aération du carré et des cabines le plus souvent possible.
 - **Manœuvres**
 - Lors des manœuvres nécessitant l'intervention de plusieurs équipiers dans des conditions où que les règles de distanciation ne peuvent pas (ou risquent de ne pas pouvoir) être appliquées, le chef de bord s'assure que les mesures de préventions sont respectées (ie port du masque).
- **Engagement de la section voile**
 - S'assurer que le contrat de location mentionne les procédures sanitaires appliquées par le loueur ou propriétaire du bateau.
 - Informer le chef de bord des engagements décrits dans ce document.
 - Informer les équipiers des engagements décrits dans ce document.
- **Engagement du loueur ou du propriétaire du bateau**
 - Respecter les règles sanitaires en vigueur en ce qui concerne la mise à disposition du bateau.
 - Fournir un document décrivant la procédure d'accueil mis en place dans le cadre des consignes sanitaires COVID-19. (cf : annexe 3)

- **Engagement du chef de bord**

- Faire respecter les présentes règles sanitaires ainsi que les règles sanitaires applicables à la pratique de l'activité au moment de la sortie (loueur, autorités maritimes, gouvernement ...).
- Définir ou préciser les règles sanitaires en fonction des conditions (distanciation, port du masque ...).
- Fournir une attestation de bonne santé au loueur (cf annexe 1).
- Récupérer les attestations de bonne santé de l'équipage.
- S'assurer du relevé de température quotidien.
- Garder une trace sur le livre de bord des mesures sanitaires prises.
- ☞ Le chef de bord est en droit d'interrompre une sortie ou de débarquer un équipier s'il estime que les règles sanitaires ne sont pas respectées et peuvent exposer l'équipage.

- **Engagement de l'équipier**

- Fournir une attestation de bonne santé au chef de bord (cf : annexe 2)
- S'il demande de partager sa cabine avec un autre équipier, le préciser sur l'attestation de bonne santé (ou rédiger une attestation commune).
- Respecter les règles sanitaires transmises par le chef de bord.
- Apporter des masques en quantité suffisante et un flacon de gel hydroalcoolique
- Prendre sa température chaque jour dès 72h avant le départ et durant le séjour dans le bateau et maintenir un relevé qui pourra être demandé à tout moment par le chef de bord.
- ☞ Nous nous engageons à suivre et faire respecter ces consignes sanitaires, pour ce nous faisons appel à la responsabilité de chacun, cependant **Le chef de bord, la section voile et l'inter CE ne pourraient être tenu pour responsable dans le cas d'une personne développant le Covid 19 pendant ou après votre sortie.**

Annexe 1 : Modèle d'attestation de bonne santé Chef de bord (à remettre par le chef de bord au loueur)

- **Attestation de « Bonne Santé » Avertissement : skipper vis à vis du loueur**
 - Nous attirons votre attention sur les risques que peut représenter pour les membres de l'équipage, ainsi que pour autrui (loueur, équipes de secours, etc..) l'embarquement sur le bateau d'une personne porteuse du Covid-19. Nous vous invitons à faire preuve de responsabilité et à renoncer à votre projet de location en cas de suspicion.
 - Je soussigné(e),Certifie sur l'honneur qu'à ma connaissance les personnes inscrites sur la liste « passagers » ne présentent aucun des symptômes liés au Covid-19 à la date d'embarquement, et ont respecté les mesures gouvernementales de protection sanitaire durant les 14 derniers jours.
 - Fait à
 - Le
 - SIGNATURE :

Annexe 2 : Modèle d'attestation de bonne santé équipier (à remettre par l'équipier au chef de bord)

- Nous attirons votre attention sur les risques que peut représenter pour les membres de l'équipage, ainsi que pour autrui (loueur, équipes de secours, etc..) l'embarquement sur le bateau d'une personne porteuse du Covid-19. Nous vous invitons à faire preuve de responsabilité et à renoncer à votre projet de navigation en cas de suspicion et de doute
- Je soussigné(e)..... Certifie sur l'honneur au je ne présente aucun des symptômes liés au Covid-19 à la date d'embarquement, et ont respecté les mesures gouvernementales de protection sanitaire durant les 14 derniers jours.
 - Fait à
 - Le
 - SIGNATURE :

Annexe 3 : EXEMPLE : Procédure d'accueil mis en place par les loueurs dans le cadre de la lutte contre le covid19 Mesures sanitaires :

- Le bateau sera Aéré et désinfecté entre chaque location avec des produits bactéricide, fongicide et virucide. Liste à disposition sur demande. Nous mettrons à disposition sur chaque bateau du gel hydroalcoolique, merci de laisser le flacon dans le carré à l'entrée du bateau même si celui-ci est vide afin que nous puissions en remettre pour chaque client. Afin de garantir la sécurité de nos équipes et de nos clients, nous vous demandons de revenir le vendredi matin et de libérer le bateau avant midi sauf autorisation spéciale, ceci afin de pouvoir aérer le bateau 24 heures entre chaque location. Le nettoyage et la désinfection du bateau nous demande beaucoup plus de temps que lors des années sans Covid 19 et ces mesures sont recommandées par la fédération des industries nautiques. Nous vous demandons de venir avec vos produits et lingettes désinfectantes pour votre usage personnel pendant votre location. Ne pas jeter les lingettes dans les toilettes. Merci de venir avec vos masques pour votre embarquement et débarquement, pour vos avitaillements et escales ou en cas de contrôle des douanes ceux-ci sont obligatoires pour l'équipage sur le bateau. Merci de respecter l'horaire d'embarquement et de débarquement du bateau, ceci afin d'éviter d'avoir trop de monde en même temps sur les pontons et une attente trop longue pour vous.
- **Dossier :**
 - Finalisation du dossier à distance par mail et téléphone ou si le client le préfère à l'agence (seulement le matin et sur rendez-vous). Seul le chef de bord pourra rentrer dans notre agence pour finaliser le dossier. Gel hydroalcoolique à l'entrée à disposition pour désinfection des mains et masque demandé. Nous vous demandons une attestation sur l'honneur certifiant qu'à votre connaissance les passagers sont en bonne santé (pas de symptôme Covid 19 à la date de l'embarquement) et qu'ils ont respectés les mesures de précaution sanitaire dans les deux semaines passées. **Nous ne pourrions être tenu pour responsable dans le cas d'une personne développant le Covid 19 pendant ou après votre location.**
- **Prise en main du bateau :**
 - Le check in sera fait dans un premier temps par le locataire seul puis pour les points techniques entre le responsable de base et le chef de bord uniquement, avec masque et distances. L'équipage ne pourra monter à bord que lorsque le responsable de base sera descendu du bateau. Nous demandons à tous les clients qui le pourront de venir avec leur linge de lit et serviettes afin d'éviter au maximum les manipulations. A la fin de votre location, merci d'enlever les protèges matelas et oreillers et de les mettre dans les sacs laissés à votre disposition, les fermer et les mettre dans le carré du bateau SVP. Pour ceux qui voudrons quand même la location du linge, nous disposerons des kits au départ et demanderons aux clients à la fin de leur location de mettre le linge sale par cabine (protège matelas et protèges oreillers, drap housse, taies d'oreillers et housse de couette) dans des sacs que nous mettrons à leur disposition pour chaque cabine et de bien vouloir les fermer et les mettre dans le carré du bateau. Idem pour les kits serviettes (veillez à ce que ce soit bien le kit de départ car comme ce sont des

serviettes blanches vous pouvez confondre avec les vôtres et si erreur le pressing les facture.)

- **Procédure à suivre en cas de suspicion Covid :**

- Si l'un des passagers présente des symptômes : 1. Isoler immédiatement le passager dans une cabine 2. Contacter le CROSS (Centre Régional d'Opérations de Secours et de Sauvetage) par VHF canal 16 pour une téléconsultation ou l'autorité équivalente. 3. Mise en application des instructions 4. Si vous accostez, aucun passager ne doit descendre du bateau avant les consignes des autorités. Le check out sera fait après nettoyage et désinfection du bateau. Nous vous demanderons de nous dire si vous avez eu un problème ou si vous avez cassé quelque chose. Nous continuons à améliorer ces procédures qui nous ont été recommandées par la fédération des industries nautiques afin d'accueillir les clients dans les meilleures conditions pour que nous puissions tous profiter de la saison